

**COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DE PRECILHON**  
**séance 11 mars 2021**

Le onze mars deux mille vingt et un, à 20 heures, le Conseil Municipal de PRECILHON s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Nicolas LOUSTAU-CHARTEZ, Maire.

Etaient présents : LAPÊTRE Monique, GUEBARA Aurore, LUNION Loïc, HERNANDEZ Manuel, BOUVIER Romain, HUSTAIX Maryline, CAPPICOT Jérôme, HAENSEL Michèle, PATIE Pierre, KLATKA Yannick.

Etaient absents excusés :

Procuration :

Secrétaire de séance : LAPÊTRE Monique.

**COMPTES DE GESTION**

**(2021-01-01, 2021-01-03, 2021-01-05)**

Après avoir examiné les comptes de gestion établis par le Percepteur et vérifié que les montants des réalisations sont conformes aux chiffres des comptes administratifs, le conseil municipal vote les comptes de gestion du Service de l'Eau, de la Commune et du Lotissement Martherine.

**COMPTES ADMINISTRATIFS**

**(2021-01-02, 2021-01-04, 2021-01-06)**

Le conseil municipal approuve à l'unanimité les comptes administratifs 2020 dressés par le Maire et qui se résument ainsi :

<b>SERVICE EAU</b>	<b>FONCTIONNEMENT</b>	<b>INVESTISSEMENT</b>
Recettes	6 836,89	77 211,84
Dépenses	4 856,00	515,00
Excédent	1 980,89	76 696,84
Résultat	<b>+ 78 677,73</b>	

<b>COMMUNE</b>	<b>FONCTIONNEMENT</b>	<b>INVESTISSEMENT</b>
Recettes	434 743,27	227 403,27
Dépenses	217 867,25	65 728,23
Excédent	216 876,02	161 675,04
Résultat	<b>+ 378 551,02</b>	

<b>LOTISSEMENT MARTHIERINE</b>	<b>FONCTIONNEMENT</b>	<b>INVESTISSEMENT</b>
Recettes	343 331,29	511 292,40
Dépenses	343 331,29	366 786,19
Excédent	0,00	+144 506,21
Résultat	<b>+ 144 506,21</b>	

**VENTE DU PRESBYTÈRE**

**(2021-01-07)**

Le conseil municipal décide de mettre en vente le presbytère à un prix de 125 000 €, négociable. Cette gestion sera confiée à M. Philippe GUESNÉ, agent immobilier, par le biais d'un mandat semi-exclusif.

**CCHB : ADHÉSION AU GROUPEMENT DE COMMANDES PERMANENT**

**(2021-01-08)**

Dans le cadre de sa politique de mutualisation des achats, la communauté de communes du Haut Béarn souhaite faciliter et assouplir le fonctionnement des groupements de commandes. Elle propose donc d'adhérer à un groupement de commandes permanent. Le conseil municipal adopte à l'unanimité l'adhésion à ce groupement.

**CHALLENGE JONATHAN LASSUS : DEMANDE DE SUBVENTION**

**(2021-01-09)**

M. le Maire donne lecture du courrier de l'Amicale des Pompiers d'Oloron souhaitant organiser une deuxième édition du Challenge sportif Jonathan LASSUS, en mémoire de ce jeune sapeur pompier décédé dans l'exercice de ses fonctions.

Le Conseil Municipal décide d'allouer une subvention de 100 € à l'Amicale des Sapeurs Pompiers d'Oloron.

**MOTION DE SOUTIEN AUX PARENTS D'ELEVES ELUS DU COLLEGE DES CORDELIERS**

**(2021-01-10)**

Le conseil municipal soutient la motion présentée par les parents représentants élus du collège des Cordeliers, manifestant leur colère devant la dégradation des conditions d'études et de travail des élèves.

## QUESTIONS DIVERSES

- **SICTOM** : La municipalité a organisé la distribution des badges d'accès aux déchèteries du territoire de la CCHB. Quatre permanences ont eu lieu. Les retardataires peuvent récupérer leur badge au secrétariat de mairie, avant renvoi au SICTOM.
- **Container à verres** : on relève encore de trop nombreuses incivilités. (débris de verres autour du container, vitres laissées à côté.....). Une plateforme plus large est envisagée afin de nettoyer plus facilement le site mais le Maire en appelle encore au respect des lieux et matériels mis à disposition du public.
- **Commission CCHB** : le conseil municipal se prononcera bientôt sur le transfert de la compétence mobilité. Après le vote en conseil communautaire, les conseils municipaux auront à approuver la prise en charge de la gestion des transports en commun (vélo, bus, navette) par l'intercommunalité ou la Région. Un premier accord de principe est acté en faveur du transfert à la CCHB.
- **Changement de destination d'une parcelle privée** : M. le Maire est interrogé par un administré sur le transfert d'une parcelle de la zone non constructible vers la zone constructible. M. le Maire rappelle à l'assemblée qu'une telle demande ne peut aboutir sans la révision de la carte communale. Le conseil charge M. le Maire de répondre au pétitionnaire qu'une telle révision n'est pas d'actualité à ce jour.
- **Commission RPI** : malgré les protestations des parents et des élus, l'inspecteur d'académie a décidé de fermer une classe du RPI la rentrée prochaine.
- **Dossier Inondations** : *Etude hydraulique sur les bassins versants de l'Arriugastou, de l'Escou, de l'Abérou et du Gourguet*

### Informations particulières :

Pour les besoins de l'étude, le SMGOAO va faire appel à un cabinet de géomètres pour la réalisation des levés topographiques (profils de cours d'eau, repères de crues, levés des ouvrages : seuils, ponts, buses,...).

Ces prestations auront lieu entre les mois d'avril et septembre 2021.

**Les géomètres auront donc à se déplacer sur le terrain, à pieds, pendant cette période et devront ponctuellement accéder à des propriétés privées pour assurer leur mission au plus près des cours d'eau.**

**Nous vous remercions par avance de bien vouloir permettre l'accès à vos parcelles le temps de cette étude sachant que les prestations ne sont en aucun cas invasives ou de nature à causer des dommages au terrain.**

**Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter le SMGOAO au 05 59 10 02 31.**

- **Message de l'association Générations Unies de Précilhon** : « Depuis 2017, l'association GUP avait pour but de créer un lien intergénérationnel autour d'un carnaval. C'est avec regret que nous vous annonçons la dissolution de l'association par manque de bénévoles. Lors de la dissolution, nous avons souhaité attribuer un jeu en bois géant au RPI de la vallée de l'Escou ainsi que notre boni de liquidation à 2 associations qui correspondent à nos valeurs intergénérationnelles : le comité des Fêtes et le club des aînés de Précilhon-Goes. Nous leur souhaitons le meilleur en ces temps difficiles. Nous remercions la mairie pour son soutien efficace depuis le début de notre aventure, nos partenaires commerciaux pour leurs dons lors de la tombola, la société SEMO pour ses dons de boissons lors de tous nos carnivals. Nous remercions également toutes les personnes ayant contribué à la réussite de nos événements (confection de merveilles et de gâteaux, don de costumes et d'accessoires de fêtes, aide à la tenue des différents ateliers et sécurisation des défilés). Enfin, nous tenions à remercier les enfants, les parents et les grands-parents qui sont venus déguisés dans notre cortège. Sans vous, nous n'aurions pas pu vivre ses moments de joie et de rire. Attention ! Nos comptes Facebook et notre boîte mail seront clôturés prochainement. Si vous souhaitez récupérer des photos, faites-le rapidement. »

Le bureau de l'Association Générations Unies de Précilhon.

Un petit geste pour la planète.....il est toujours possible de recevoir le bulletin municipal par courriel.  
Merci de communiquer votre adresse mail au secrétariat de mairie.